



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

**Présents :** Eric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Jacqueline ROLFE, Lucienne QUINANZONI, Henri COLOMBO, Pierre BONNET, Agnès FELIX (arrivée à partir du point n° 2) Laurent REMY, Jean-Pierre MADONIA, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC.

**Absent représenté :** Alfred FURLIN (procuration à Frédérique ROUSTANG), Aude HEZARD (procuration à Eric AUDIBERT).

**Absents excusés :** Patrice BURLANDO, Jacqueline HOUSSARD

**Secrétaire de séance :** Laurent REMY

## INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

### 1- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Conformément à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2014, le Conseil Municipal est réuni ce jour pour procéder à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 28 septembre prochain.

Le Maire, rappelle que la commune de Montfort doit désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

M. le Maire informe l'assemblée qu'une liste a été déposée en mairie : Montfort citoyen.

Après constitution du bureau électoral, les conseillers municipaux sont invités à voter.

A la clôture du scrutin, il est immédiatement procédé au dépouillement des votes. Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants :12

Nombre de blancs ou nuls :2

Nombre de suffrage exprimés :10

Liste Montfort citoyen :10

Sont élus :

Délégués :

Jacqueline ROLFE

Eric AUDIBERT

Frédérique ROUSTANG

Suppléants :

Alfred FURLIN

Lucienne QUINANZONI

Patrice BURLANDO

## FINANCES LOCALES

### 2- Demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition de la parcelle D 149 (délibération 2014-051)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition de la parcelle bâtie D149 sis quartier du Clon à Montfort sur Argens en vue de l'élargissement de la voie communale. Ce bien est évalué à 25 000 € par le service des domaines. Les propriétaires ont donné leur accord sur le prix. M. le maire propose de solliciter une subvention de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**

**Eric AUDIBERT**

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.*

Affiché le : 25 juin 2014